

## OPERATION CONTINENTAL – SAFETY PLUS OFFRE PROMOTIONNELLE DU 2 MAI AU 31 DECEMBRE 2010

1<sup>ère</sup> hypothèse : Pour l'achat, le montage et l'équilibrage du 2 mai au 31 décembre 2010 de **2 pneus Continental** tourisme été ou hiver, 4x4 ou camionnette en 1 fois auprès d'un point de vente participant, CONTINENTAL vous offre une police d'assurance et une offre de remboursement différé de 30 € TTC à valoir sur l'achat de produits automobiles de sécurité (*pneus Continental, disques, plaquettes, amortisseurs, purge de freinage (remplacement du liquide de frein)*), dans le délai d'un an auprès du même point de vente et lors d'une prochaine visite.

OU

2<sup>ème</sup> hypothèse : Pour l'achat, le montage et l'équilibrage du 2 mai au 31 décembre 2010 de **4 pneus Continental** tourisme été ou hiver, 4x4 ou camionnette en 1 fois auprès d'un point de vente participant, CONTINENTAL vous offre une police d'assurance et une offre de remboursement différé de 60 € TTC à valoir sur l'achat de produits automobiles de sécurité (*pneus Continental, disques, plaquettes, amortisseurs, purge de freinage (remplacement du liquide de frein)*), dans le délai d'un an auprès du même point de vente et lors d'une prochaine visite.

Pour bénéficier de cette offre le consommateur devra dans le mois suivant l'achat des 2 ou 4 pneumatiques Continental

1. s'inscrire soit

- directement sur le site Internet [www.continental-safetyplus.fr](http://www.continental-safetyplus.fr)

par courrier en remplissant le formulaire d'inscription disponible dans les points de vente participant ou sur demande à CONTINENTAL - Safety Plus – custom promo N° 16665 13102 ROUSSET cedex

et en l'adressant à CONTINENTAL - Safety Plus – custom promo N° 16665 13102 ROUSSET cedex

- et

2. envoyer en une seule fois sous enveloppe suffisamment affranchie dans les 30 jours de l'achat des 2 ou 4 pneumatiques (cachet de la poste faisant foi),

- facture mentionnant l'achat, le montage et l'équilibrage des 2 ou 4 pneus Continental tourisme été ou hiver, 4x4 ou camionnette en 1 fois entre le 2 mai et le 31 décembre 2010,
- photocopie de la carte grise au même nom que celui de la facture

Vous recevrez alors votre carte d'assuré SAFETY PLUS nominative qui vous permettra de bénéficier de l'assurance Safety Plus et d'utiliser votre Offre de remboursement différé.

Mis en forme : Français (France)

Mis en forme : Français (France)

## DETAIL DE L'ASSURANCE SAFETY PLUS

Valable uniquement pour les membres du programme Safety Plus et pour le véhicule identifié sur la carte nominative Safety Plus.

### 1. Assurances dommage pneu(s)

#### I. En cas de pneu non réparable

Si dans un délai de 1 à 2 ans selon que l'achat est de 2 ou de 4 pneus Continental, les pneus sont détériorés et non réparables, la garantie Safety Plus rembourse jusqu'à 100 € TTC pour le remplacement de ce(s) pneu(s).

L'assurance ne fonctionne qu'une seule fois.

#### II. En cas de pneu réparable ( crevaison)

Versement d'une indemnité destinée à couvrir totalement ou partiellement les frais de réparation du pneumatique endommagé suite à crevaison réparable. La garantie Safety Plus rembourse jusqu'à 30 € TTC pour l'achat de 2 pneus pour une durée de 12 mois ou jusqu'à 30 € TTC pour l'achat de 4 pneus pour une durée de 24 mois.

L'assurance ne fonctionne qu'une seule fois.

### 2. Assurance collision

Continental s'engage sur la qualité de ses pneus. Si le véhicule sur lequel sont montés les 2 ou 4 pneumatiques Continental achetés est impliqué dans une collision par l'arrière et votre responsabilité reconnue, l'assurance Safety Plus prendra en charge les réparations de votre véhicule, jusqu'à 150 € TTC pour 2 pneus achetés pour une durée de 12 mois ou jusqu'à 300 € TTC pour 4 pneus achetés pour une durée de 24 mois.

L'assurance ne fonctionne qu'une seule fois.

Les assurances dommage pneus ne sont pas cumulables avec l'assurance collision pour un même accident, seule l'indemnité la plus élevée sera payée.

### 3. Assistance crevaison

Versement d'une indemnité destinée à couvrir l'organisation et la prise en charge du déplacement d'un dépanneur pour réparer le ou les pneu(s) crevé(s) de votre véhicule et de marque Continental. Si la réparation sur place s'avère impossible, l'assistance prend en charge le remorquage, dans la limite de 150 € TTC. Votre assistance crevaison s'applique sans franchise kilométrique et sans limite du nombre d'interventions pendant la période de garantie (valable 1 an pour l'achat de 2 pneus Continental et 2 ans pour l'achat de 4 pneus Continental).

Les détails des modalités d'assurance et de remboursement sont indiqués dans la notice d'assurance qui est vous envoyée lors de la validation de votre inscription au programme Safety Plus.

## DETAIL DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT DU BONUS EQUIPEMENTS

1. Durée :  
1 an à compter de la date d'achat des 2 ou 4 pneus Continental vous ayant permis l'accès au programme Safety Plus.
2. Validité  
Montant à valoir sur l'achat de produits automobiles de sécurité (*pneus Continental, disques, plaquettes, amortisseurs, purge de freinage (remplacement du liquide de frein)*) auprès du même point de vente que celui vous ayant permis l'accès au programme Safety Plus et lors d'une prochaine visite.
3. Montant
  - 30 € TTC pour l'achat de 2 pneus tourisme été ou hiver, 4x4 ou camionnette Continental
  - 60 € TTC pour l'achat de 4 pneus tourisme été ou hiver, 4x4 ou camionnette Continental
4. Modalités de remboursement  
Envoi dans les 30 jours suivant l'achat des produits automobiles de sécurité des documents suivants à CONTINENTAL - Safety Plus – custom promo N° 16665 13102 ROUSSET cedex
  - facture d'achat des produits automobiles de sécurité auprès du même point de vente que celui de l'achat des pneumatiques
  - coupon de remboursement reçu avec votre carte Safety Plus
  - RIB/RIP ou RICE
  - nom, prénom et adresse

Remboursement par virement dans le mois de la réception de l'envoi. Toute demande incomplète, y compris absence de RIB/RIP ou RICE, illisible ou postée hors délai sera considérée comme nulle. Offre promotionnelle valable en France métropolitaine, Corse incluse auprès des points de vente participant à l'opération et réservée aux particuliers pour l'achat, le montage et l'équilibrage de 2 ou 4 pneumatiques tourisme été ou hiver, 4x4 et camionnette de marque Continental en 1 fois. Après inscription et envoi de la facture d'achat, vous recevrez votre carte d'assuré SAFETY PLUS nominative. Toute inscription et/ou envoi incomplet (y compris l'absence de RIB/RIP/RICE) ou illisible ou postée hors délais sera considéré comme nul (cachet de La Poste faisant foi). Remboursement des frais postaux au tarif lent sur simple demande. Offre non-cumulable avec d'autres promotions ou avantages Continental en cours. Ne pas jeter sur la voie publique.

Règlement et détail de l'offre disponible sur le site [www.continental-safetyplus.fr](http://www.continental-safetyplus.fr) ou sur simple demande par courrier à CONTINENTAL -

- Safety Plus – custom promo N° 16665 - 13102 ROUSSET cedex

Mis en forme : Anglais (États Unis)

Mis en forme : Anglais (États Unis)